

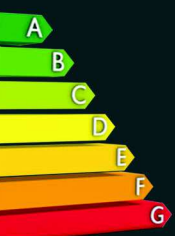
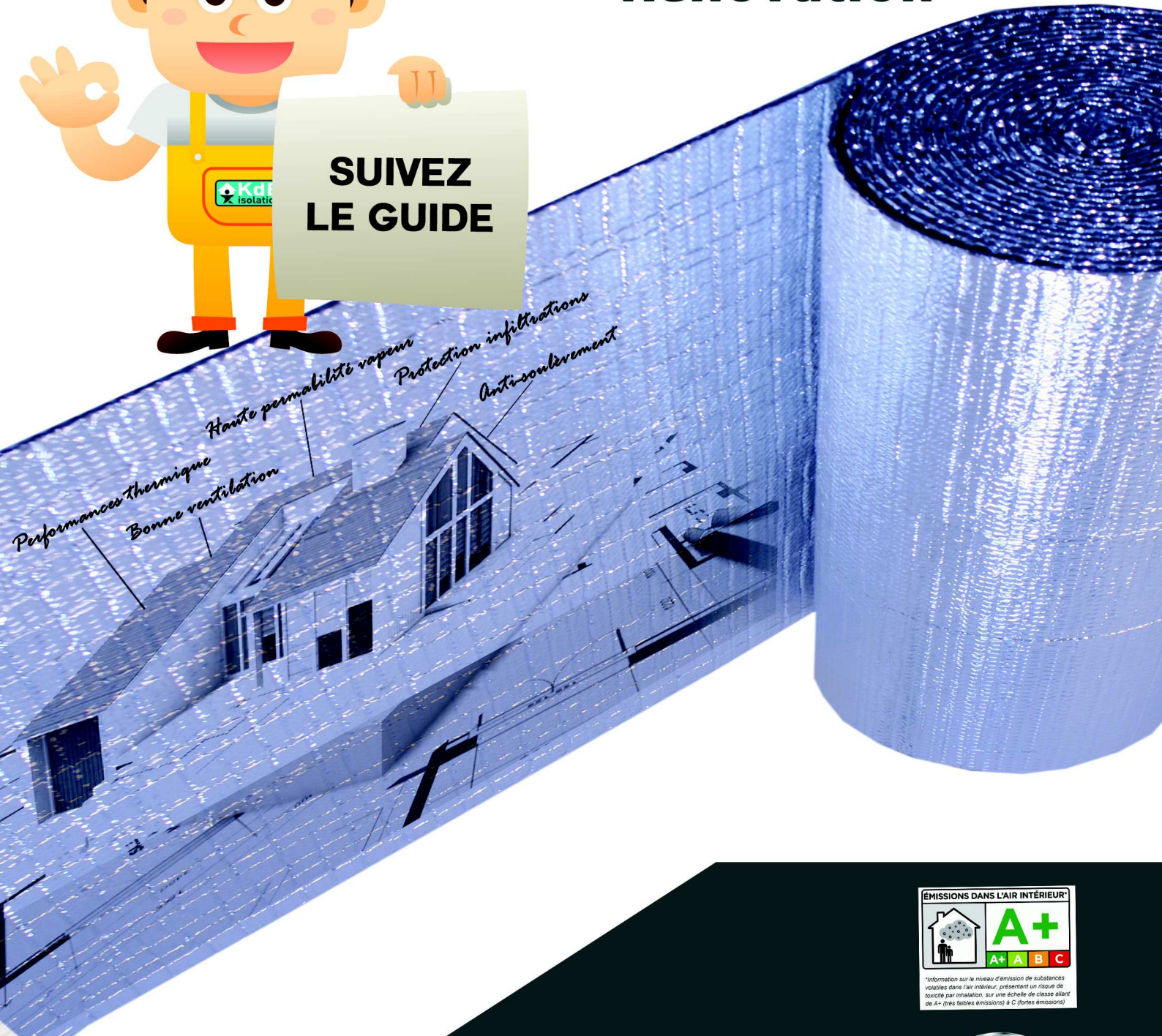


LES ISOLANTS MINCES REFLECTEURS

Avec toutes les garanties
d'Eligibilité



En Neuf comme en Rénovation



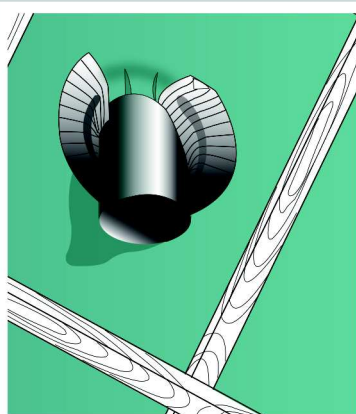
**Tout savoir et bien
Comprendre ...**



Conseil avant la pose des Isolants Minces Reflecteurs

La reconnaissance de l'état des supports est indispensable avant la pose. Lorsqu'un isolant est déjà en place, il est nécessaire de s'assurer qu'il est parfaitement sain :

- ✔ Pas de trace d'humidité, de moisissures ni de pourrissement.
- ✔ Pas d'entrée d'air inopportune (exemple : tuyau inutilisé).
- ✔ Pas d'écrasement ponctuel, l'isolant remplit complètement l'espace qui lui est attribué.

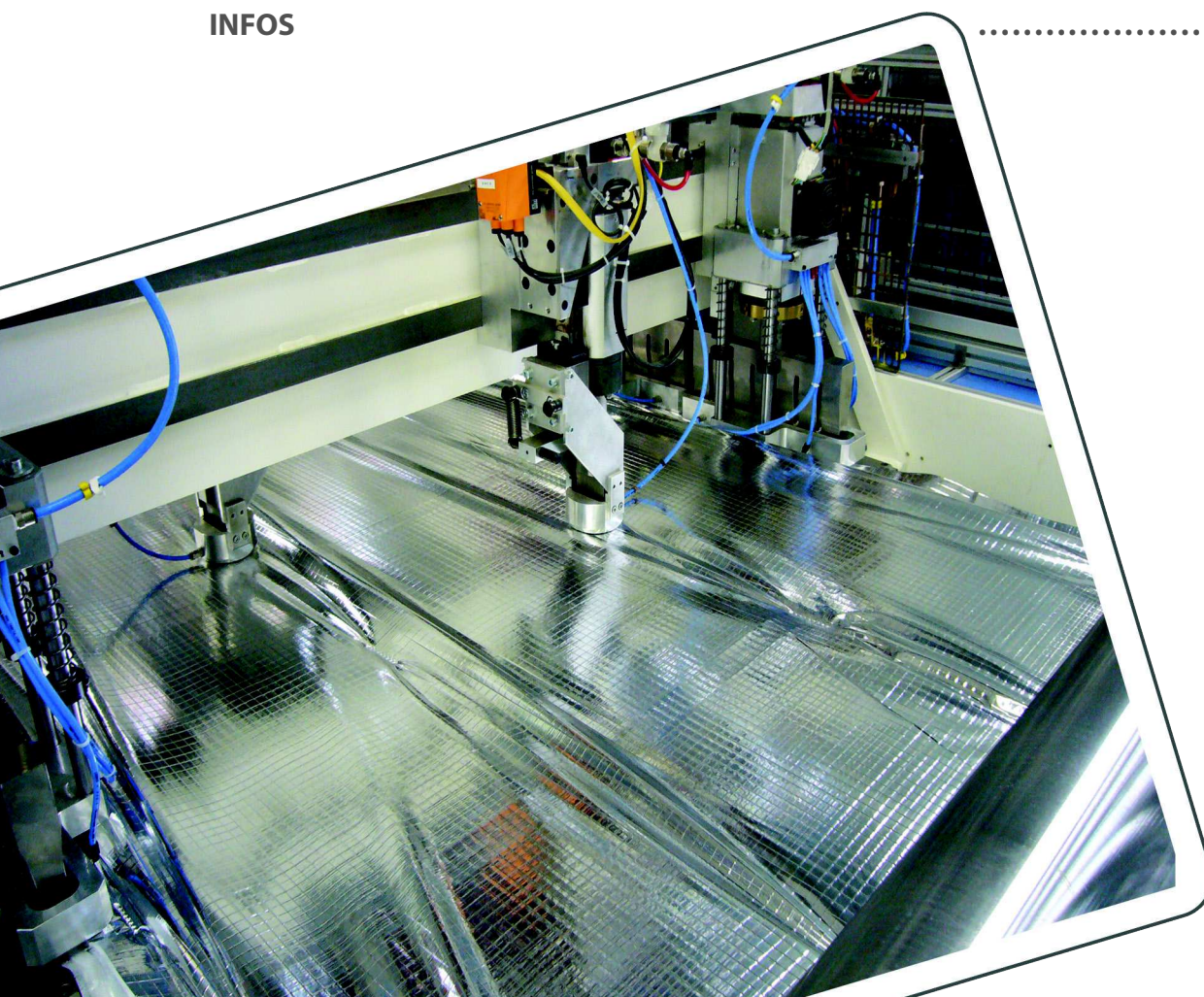


- ✔ La couverture doit être imperméable à la pluie,
- ✔ Les éléments de charpente doivent être sains et non humides,
- ✔ Ils seront débarrassés de tout ce qui pourrait entraîner la perforation du procédé :
 - les clous, les câbles électriques ...
- ✔ En cas de pose ou de maintien d'un écran de sous toiture, il convient de s'assurer du respect des règles de l'art, notamment de la ventilation de la lame d'air sous la couverture selon le cas et des dispositions prévues:
 - Homologation,
 - DTU série 40,
 - E-Cahier du CSTB 3651-2

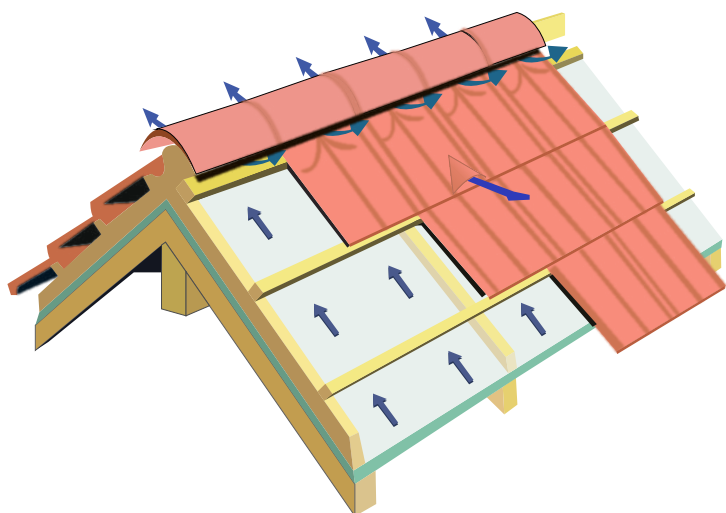


Les écrans de sous toiture bien qu'étanche à l'air et à l'eau ne remplacent pas en lieu et place une bâche, veillez à protéger votre chantier eu égard au risque des intempéries.

La ventilation	p4
Pose d'un IMR en écran de sous toiture avec un Isolant Massique Existant	p5
Pose d'un IMR seul en écran de sous toiture	p6
Pose d'un IMR seul en écran de sous toiture sous Zinc et Bac acier	p7
Détails techniques et particuliers	p8
Pose de fenêtre de toit et conduit de cheminée	p9
Pose d'un IMR en paroi verticale	p10
Pose d'un IMP en rampant	p11
Pose des IMR écran de sous toiture + Isolant	p12
Gamme des IMR XL'MAT / KdB	p13
Trucs et Astuces	p14
INFOS	p15



La ventilation est un facteur clé pour votre santé et, celle de votre maison



Extraction d'air:
Soit par faitage à closoir ventilé,
Soit par chatières

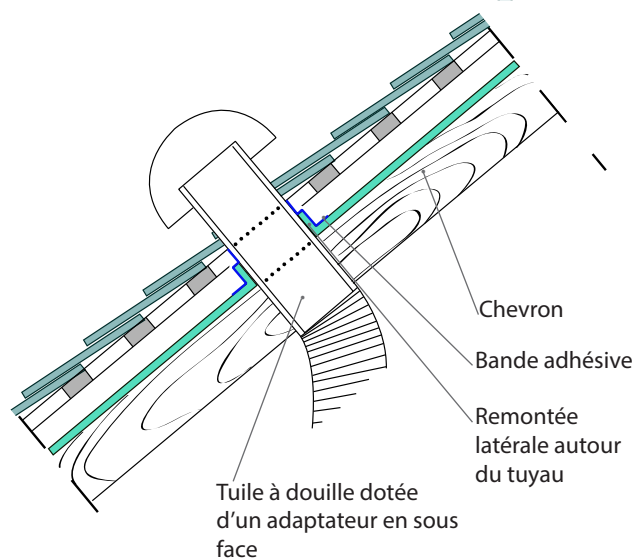
Entrées d'air:
Soit par chatières,
Soit par rive d'égout

Le volume d'air ventilé entre la surface de l'isolant, quel qu'il soit, et la sous face de couverture doit être d'une épaisseur minimale de 40mm (DTU série 40). Pour obtenir ce volume il est indispensable que le contre linteau soit d'une épaisseur de 27mm et le linteau de 14 à 27 mm selon le type de couverture.

Disposition de tuile à douille ou champignon PVC sur un seul pan de toiture



IMR écran sous toiture:
AIRFLEX PERMOVAP
XL'AIR - XL'TOP5+

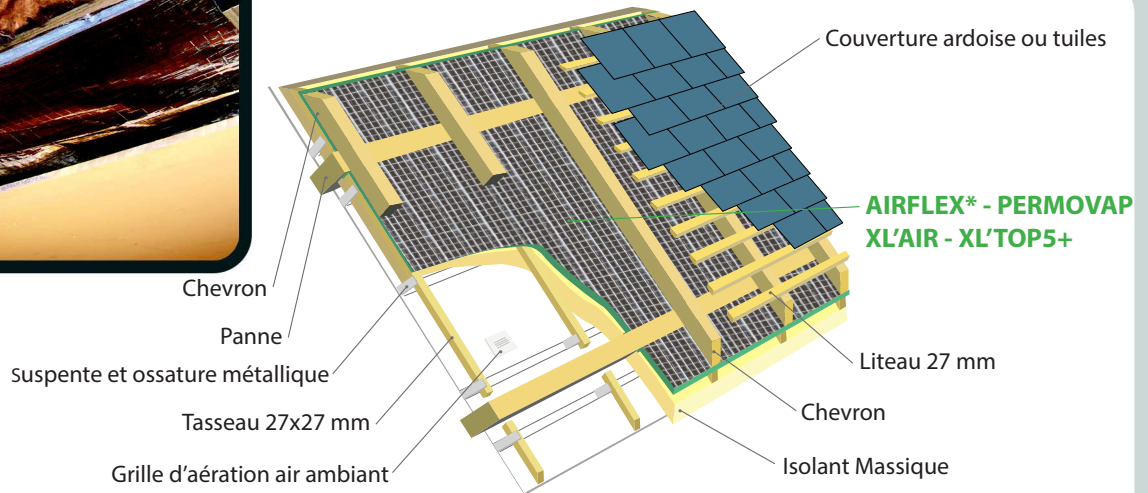
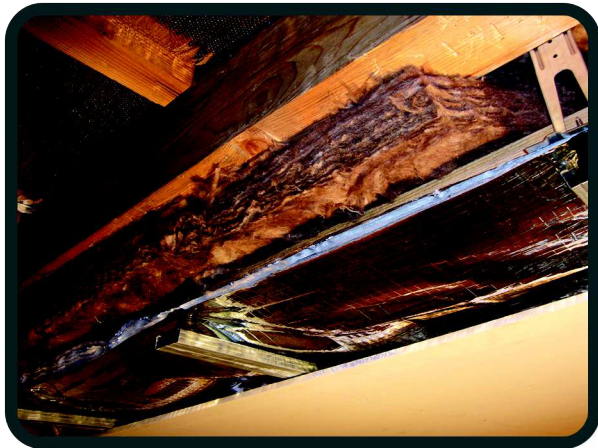


Ventilation des combles et greniers isolés et non isolés

Que le comble soit isolé ou non isolé, il doit être impérativement ventilé.

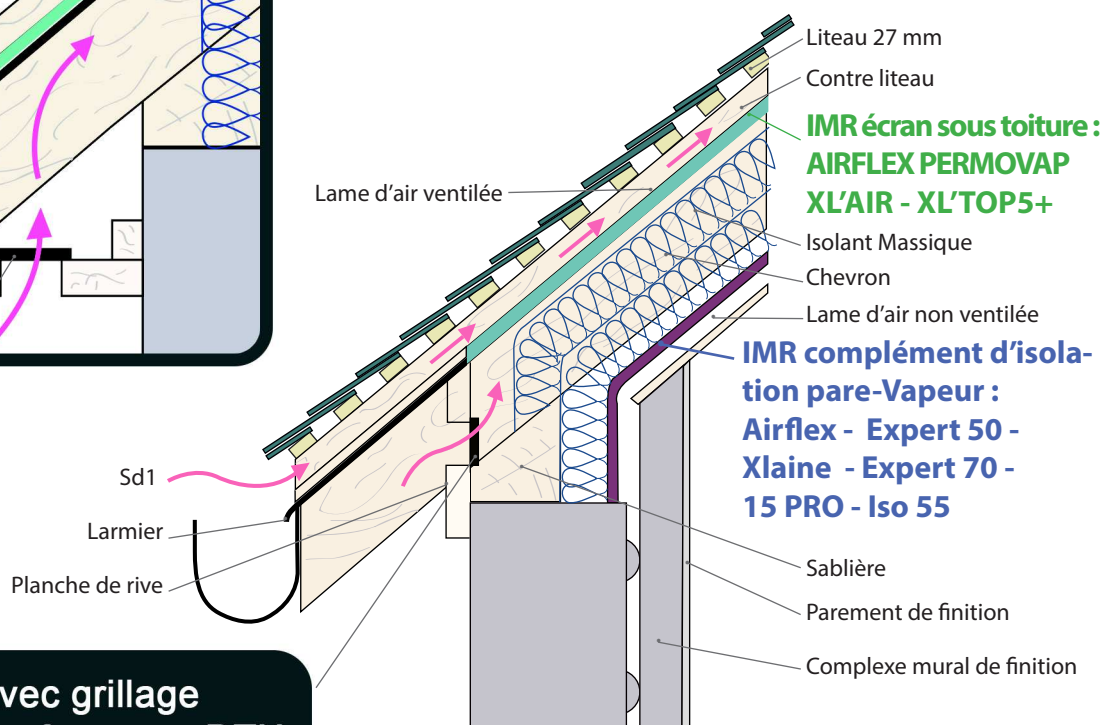
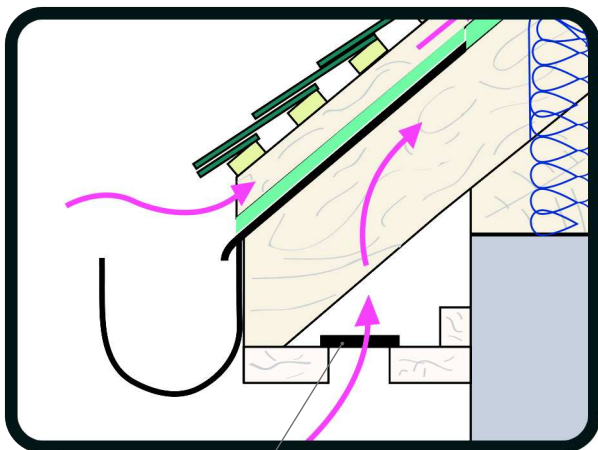
C'est la responsabilité de l'entrepreneur d'informer son client des risques encourus en cas d'absence de ventilation mécanique et de préconiser une solution adaptée.

Pose d'un IMR en écran de sous toiture avec un Isolant Massique Existant



* Pour l'AIRFLEX il est nécessaire de faire une ouverture au faîtage de 50 mm maximum et de ventiler en sous face

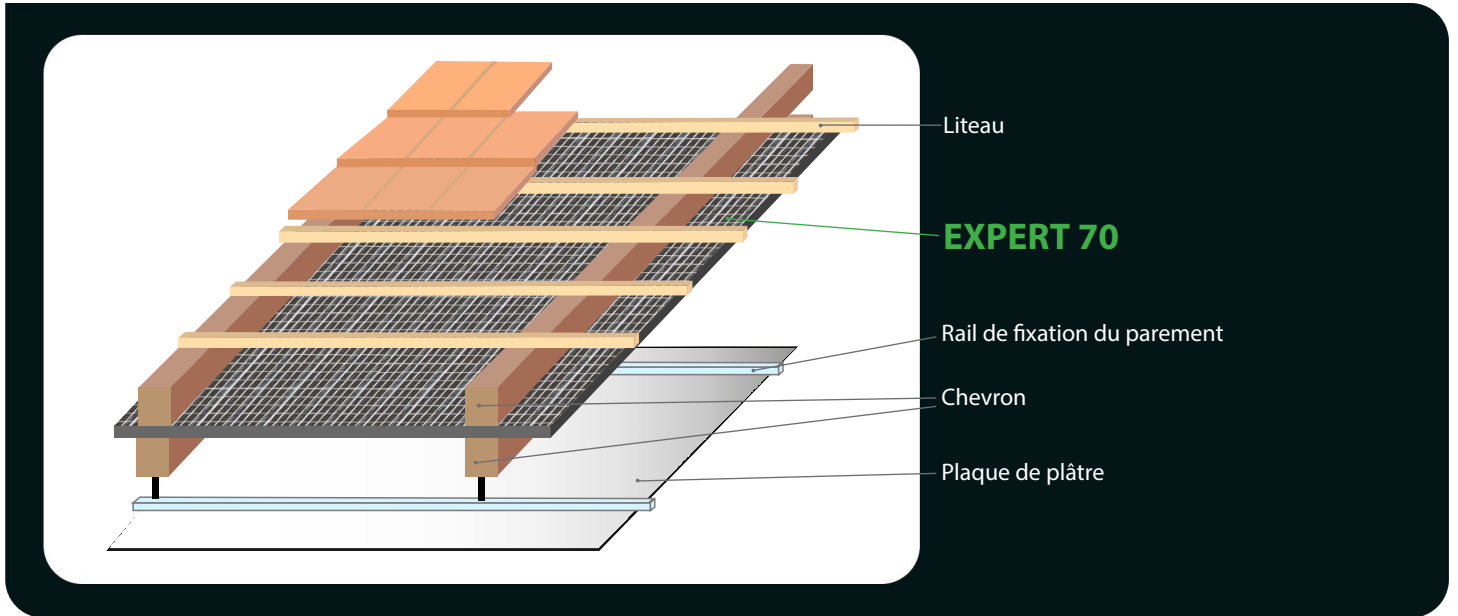
Raccordement à l'égout



Entrée d'air avec grillage anti insecte conforme au DTU

Pose d'un IMR seul en écran de sous-toiture

Pose de l'EXPERT 70

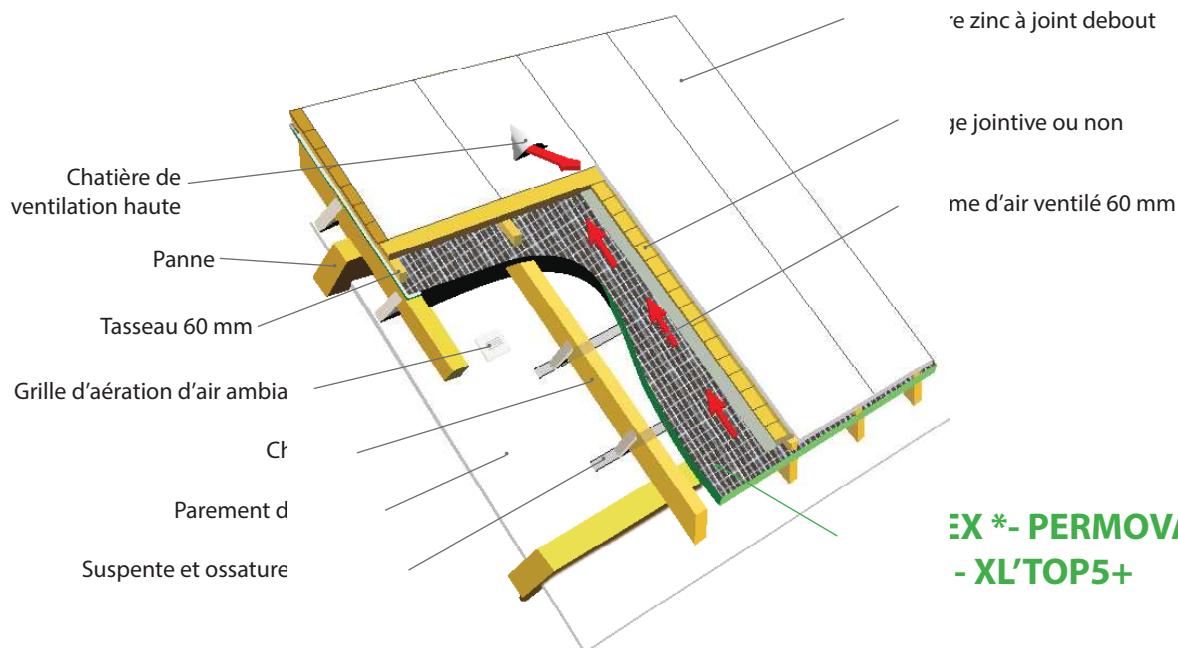


Pose en continu de l'écran sous toiture fermeture au faitage.



Pose d'un IMR seul en écran de sous toiture sous Zinc et Bac acier

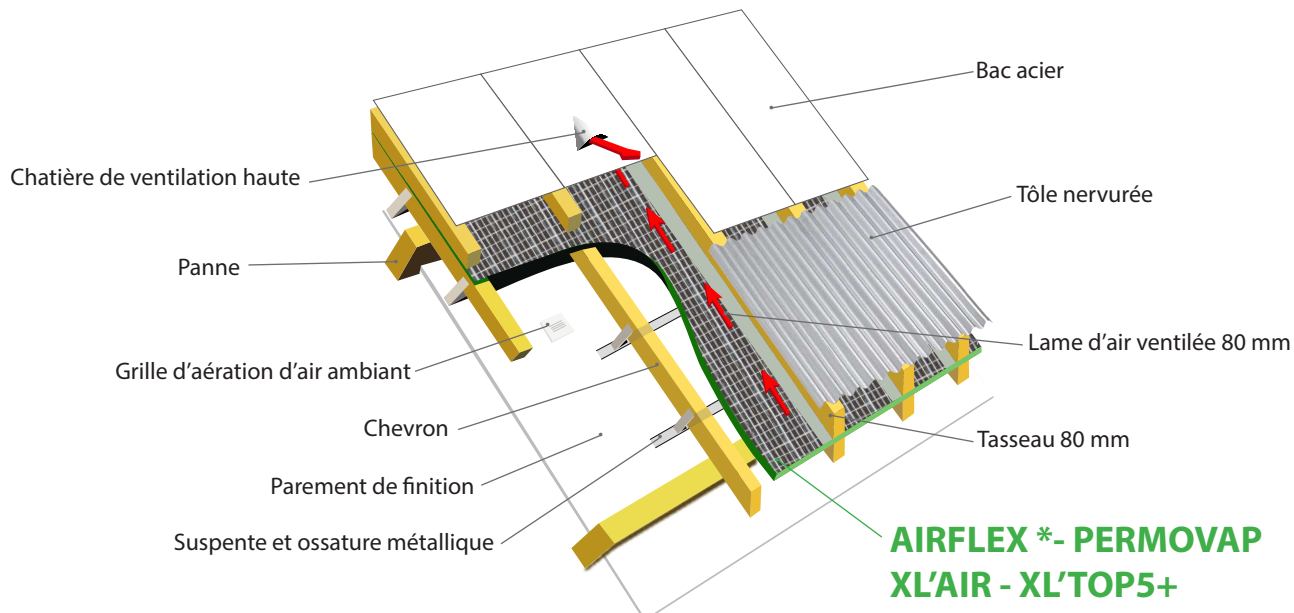
Pose sur chevrons sous couverture zinc à joint debout



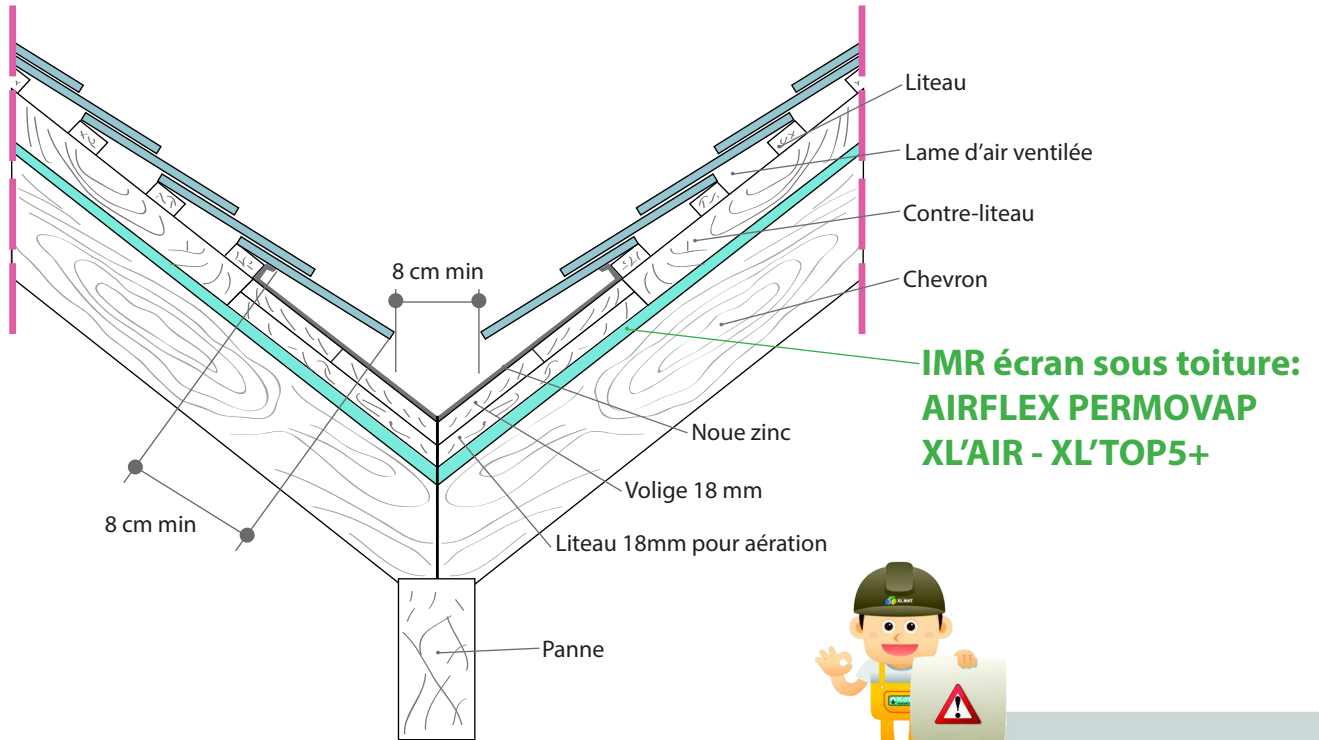
Pose sur chevrons sous couverture bac acier ou tôle nervurée

* Pour l'AIRFLEX il est nécessaire de faire une ouverture au faîtage de 50 mm maximum et de ventiler en sous face.

Suivant la norme DTU 40.41 ARTICLE 3.52, la lame d'air ventilée doit être de 40 mm pour une toiture dont le rampant est inférieur à 12 m et de 60 mm pour un rampant supérieur à 12 m.

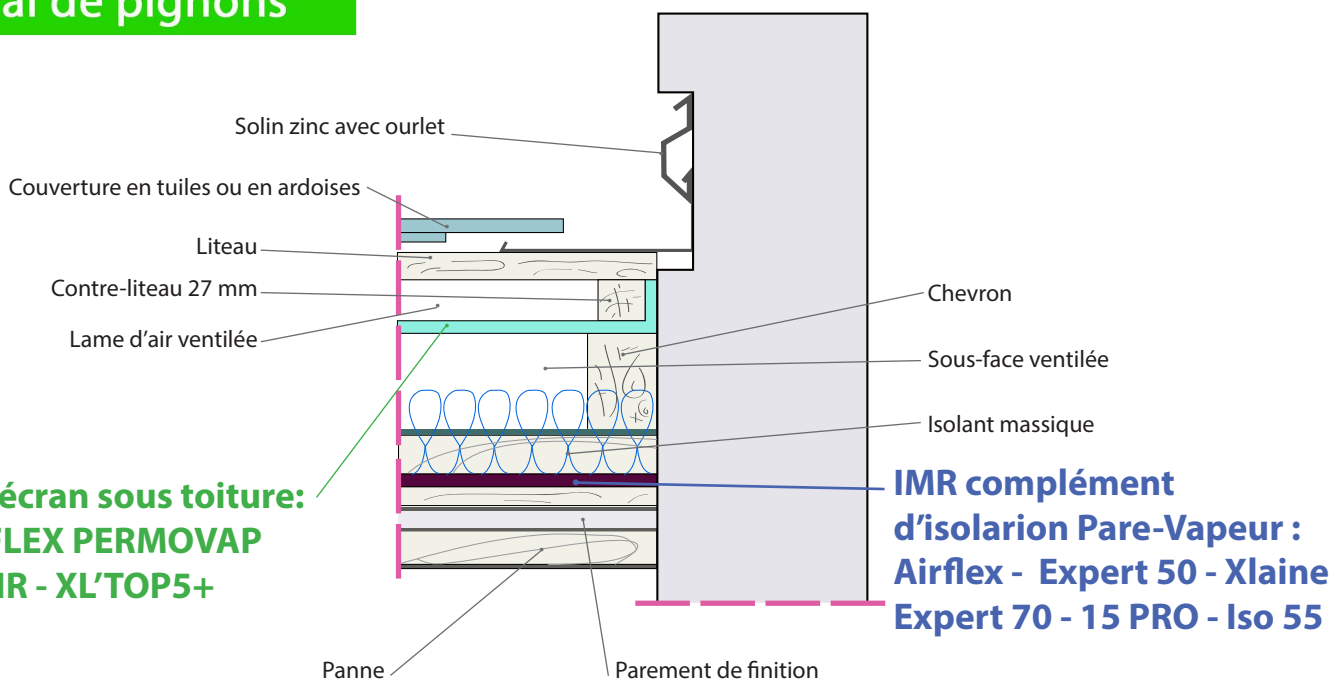


Réalisation d'une noue



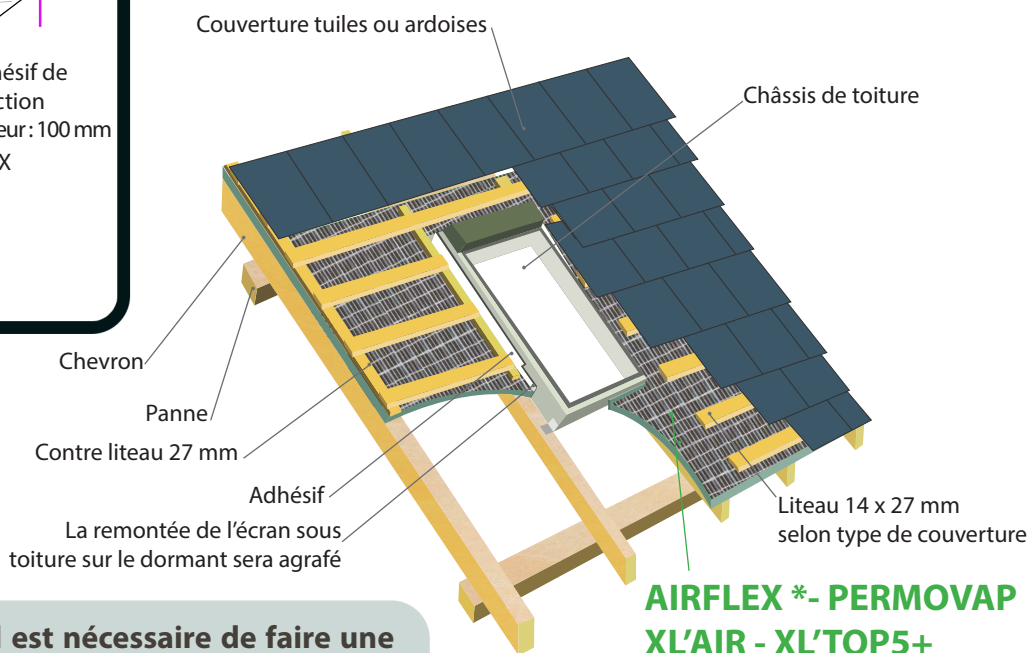
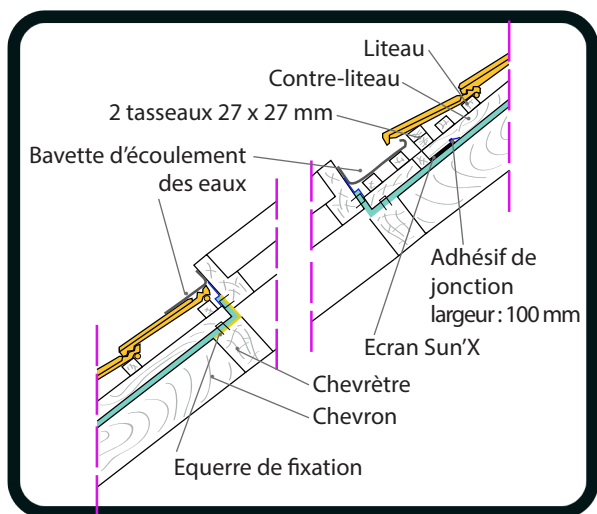
Ne jamais réaliser le joint en fond de noue

Finition en mur latéral de pignons



Pose de fenêtre de toit et conduit de cheminée

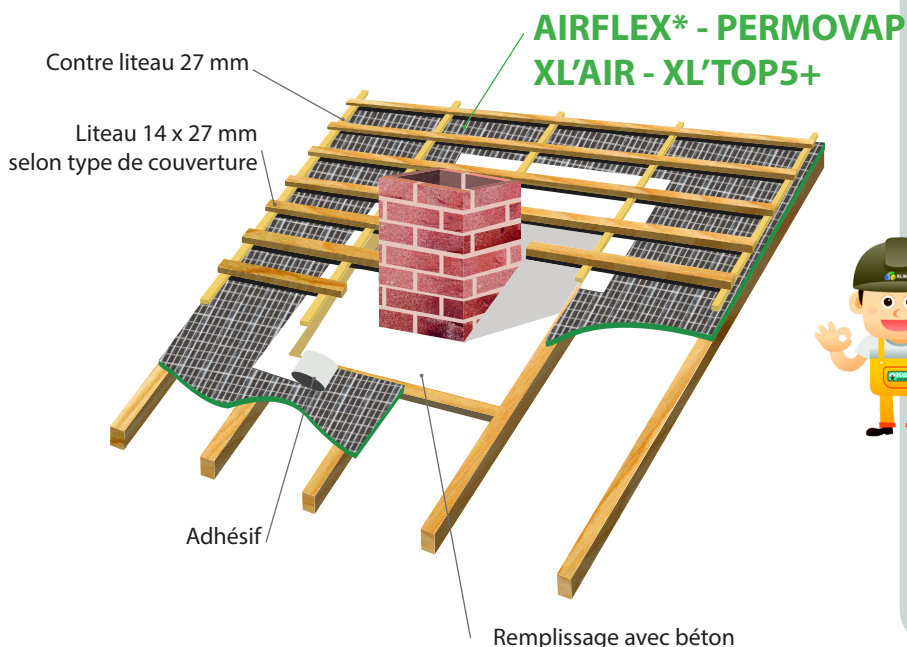
Raccordement sur chassis de toiture



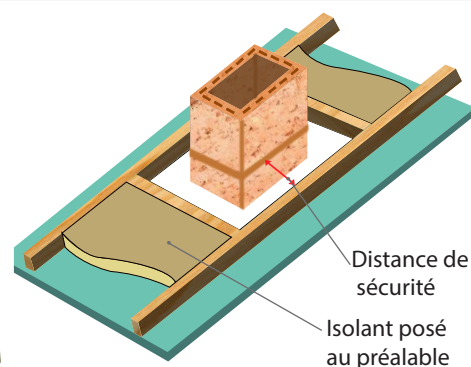
AIRFLEX* - PERMOVAP XL'AIR - XL'TOP5+

* Pour l'AIRFLEX il est nécessaire de faire une ouverture au faîtage de 50 mm maximum et de ventiler en sous face.

Garde au feu



Reconnaissance des conduits de fumée



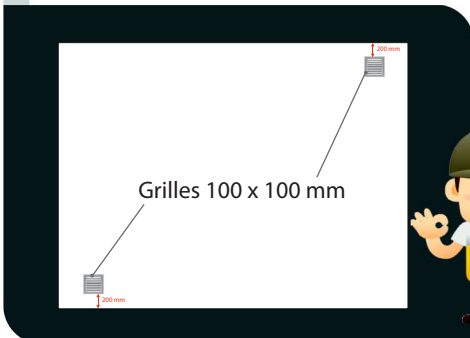
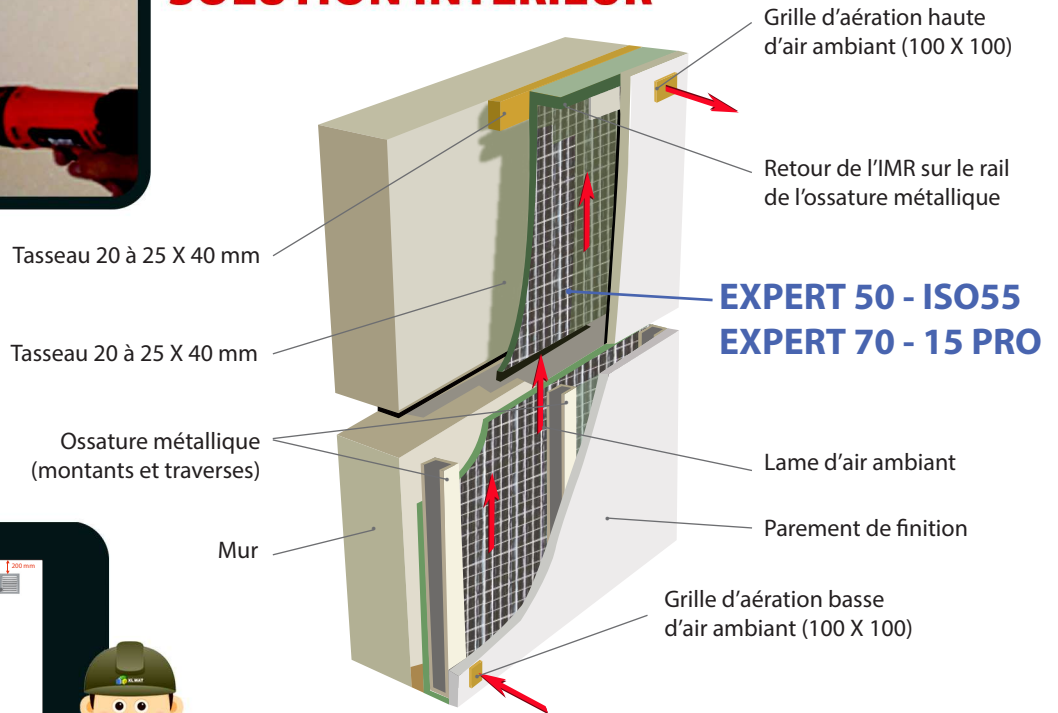
La norme NF DTU 24.2 prévoit une distance de sécurité incendie qui dépend de la nature, du type du conduit de fumée ainsi que sa classe en température. Il convient de respecter en tous points ces dispositions relatives aux distances de sécurité.

Pose d'un IMR en paroi verticale intérieure et extérieure

La solution avec ossature métallique permet de redresser l'aplomb d'un mur ancien



SOLUTION INTERIEUR



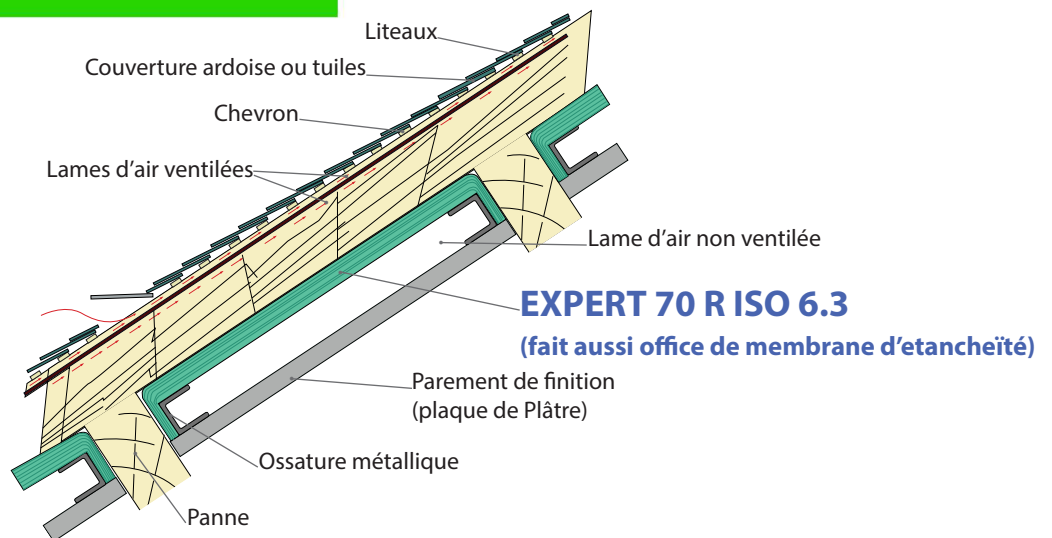
Positionnement des grilles d'aération d'air ambiant

Principe de mise en oeuvre des tasseaux en discontinus pour assurer la ventilation de toute la paroi

SOLUTION INTERIEUR



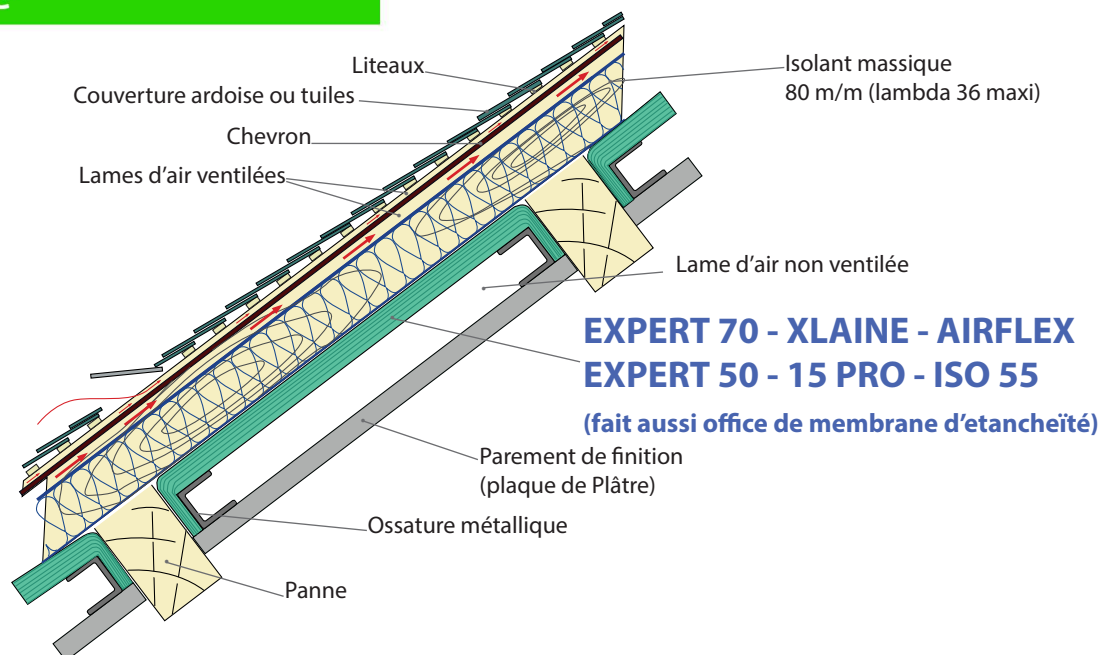
En pose seul



Recommandation de pose :

- Agraphe tous les 200 mm à étancher avec un adhésif.
- Recouvrement des lés de 100 mm minimum.

En complément d'isolant massique

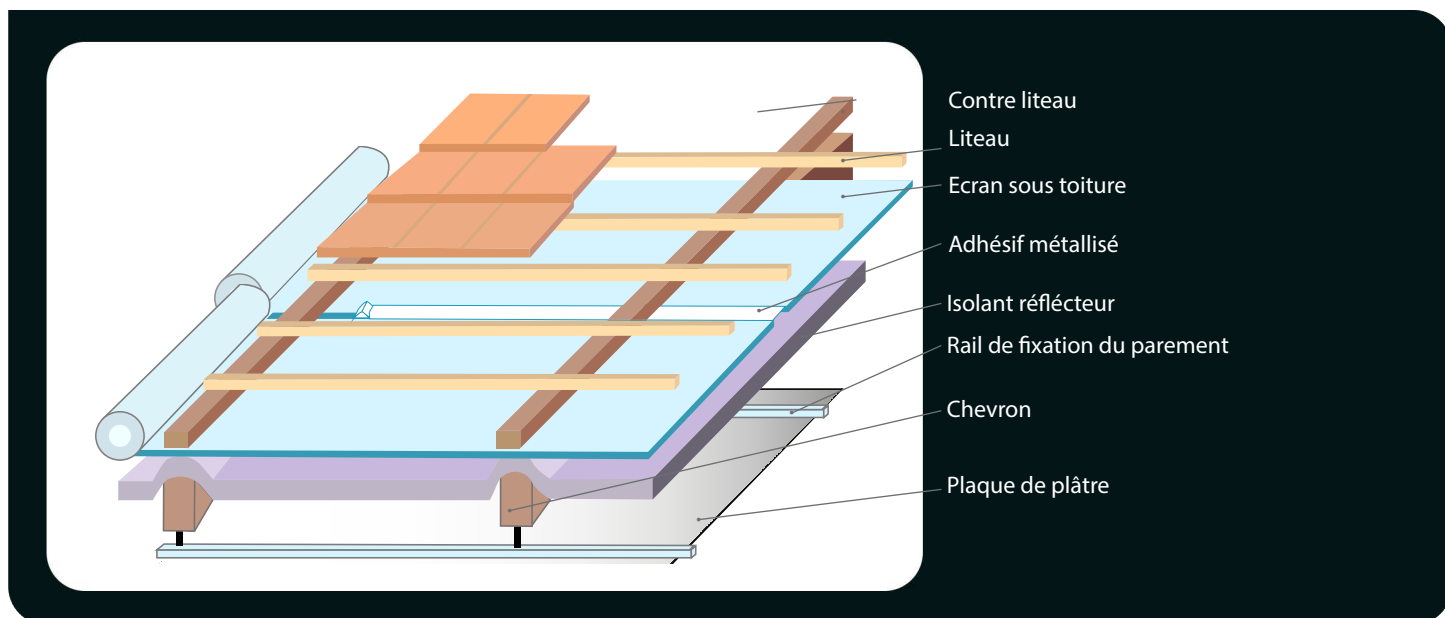


L'isolant massique doit être sans pare-vapeur, dans le cas contraire, lacérer le pare-vapeur.

Recommandation de pose :

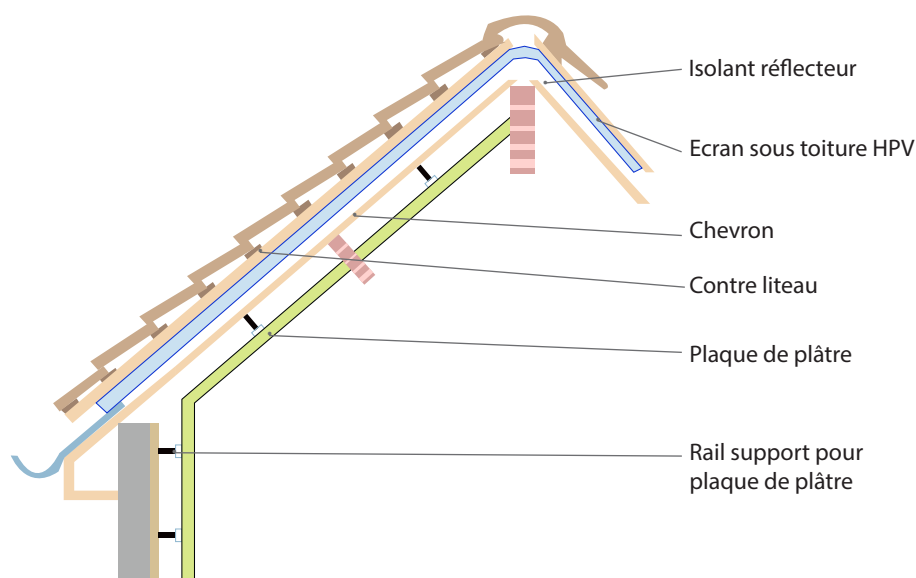
- Agraphe tous les 200 mm à étancher avec un adhésif.
- Recouvrement des lés de 100 mm minimum.

Pose en continu de l'IMR et de l'écran sous toiture



Ecrans sous toiture HPV et PV éligibles C2E: PERMOVAP, XL'AIR, XL TOP5+

ISOLANTS MINCES REFLECTEURS ELIGIBLES C2E: EXPERT 70, EXPERT 50, ISO 55, 15 PRO, XLAINE



Pose en continu de l'écran sous toiture fermeture au faitage



En cas de perforation ou, aux abouts de lés de l'Isolant Mince Réflecteur, veiller à assurer une parfaite étanchéité à l'aide du scotch adhésif métallisé 100/25



Gamme des IMR XL MAT - KdB

Nos isolants		Nos Compléments d'isolation			Nos Ecrans sous-toiture HPV compléments d'isolation			Parre vapeur	Incom- bustible		
EXPERT 70	EXPERT 50	XLAINE 18	15 PRO	ISO 55	AIR FLEX	DUOREFLEX	PERMOVAP	XL'AIR	XL TOP 5+	XL VAP	MAX FEU
ATE n°20/14-327 du 10/11/2014	DTA 20/11-238 du 26/01/2012			DTA du CSTB n°20/14-326 du 10/11/2014	ATE CSTB + ACERMI						
252	200	192	228	66	40	224					
Equivalence épaisseur laine minérale											
Caractéristiques											
Epaisseur (+/-5mm)	70	50	26	25	35	12	7	15	11	3	10
Nombre de composants	17	13	18	15	19	5	5	7	5	5	4
Surface du rouleau	10 m ³	15 m ³	15 m ³	15 m ³	15 m ³	15/30 m ³	15/30 m ³	15/30 m ³	15 m ³	30 m ³	15 m ³
Résistance thermique ⁽²⁾ (m ² .K/W) selon ISO 9869	6,3	5,8	5	4,8	5,7	3,8	En cours	En cours	1,65	1	En cours
Applications											
Toiture par l'extérieur	(3)	(3)	(3)	(3)	(3)	(3)	(3)	X	X	X	(3)
Toiture par l'intérieur (combles) ⁽⁴⁾	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Murs par l'intérieur	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Murs par l'extérieur	(3)	(3)	(3)	(3)	(3)	(3)	(3)	X	X	X	X
Planchers						X	X				
Plafonds	X	X	X	X	X	X	X				
Sols						X	X				
Portes de garage						X	X				
<p>pose sous chevrons</p> <p>Agrafage tous les 200 mm</p> <p>Etancher avec adhésif</p> <p>Recouvrement des laizes 100mm minimum</p>											



(1) Epaisseur d'une laine de verre de $\lambda = 0,040 \text{ W/m.K}$ de résistance thermique équivalente.
 (2) Résistance Thermique calculée selon la norme ISO 9869 qui mesure les performances in situ..
 (3) Dans le cadre d'une pose par l'extérieur, prévoir impérativement une ventilation en sous face.
 (4) Pour respecter la réglementation, complétez l'isolation par un isolant massique.



Commencer la pose par le haut du rampant ou de la paroi verticale :

- Utiliser quelques agrafes ou de l'adhésif double face pour maintenir provisoirement le produit avant de fixer le premier rail.



Type Agrafes de fixation murale:

- ⚠ Dimension 18 mm minimum.

Ce type d'agrafes nécessite l'utilisation d'une agrafeuse électrique ou pneumatique.



Utiliser pour la coupe:

- une paire de ciseaux avec lames supérieures à 20 cm,



Réaliser l'assemblage des laizes adjacentes au sol en utilisant l'adhésif incorporé.



Les Isolants Minces Réflecteurs se posent côté intérieur (côté chauffé) d'une construction neuve ou existante entre un isolant posé au préalable, s'il y en a un, et le parement intérieur.



Les Isolants Minces Réflecteurs se posent avec une ou deux lames d'air de part et d'autre, quelque soit le type de charpente :

- Charpente traditionnelle ou,
- Charpente industrielle,
- Fermettes rehaussées, en construction neuve ou existante.



La constitution des lames d'air au voisinage des isolants minces réflecteurs nécessite la pose:

- Soit d'une ossature bois constituée de tasseaux de hauteur supérieure ou égale à 40 mm et sont traités à l'aide d'un produit de préservation durable compatible avec les matériaux en présence.
- Soit d'une ossature métallique constituée de rails U /40/50/40 et de montants C/40/48/40 utilisés pour la mise en œuvre de cloisons à base de plaques de plâtre (voir DTU 25.41 et norme NF P 72-203-1)



Les pointes et vis sont tolérées pour la pose de nos isolants minces réflecteurs et nos écrans de sous toiture.



Dans le cas de finition des parements en enduit plâtre ou d'autres matériaux générant de l'humidité, prévoir une ventilation et une aération maximale pendant plusieurs jours.



Pour les constructions dont l'altitude est supérieure à 900m, se reporter à la réglementation spécifique montagne.



Recouvrement des laizes de 100 mm minimum.



Comme tous produits en aluminium, l'AIRFLEX doit être relié à la terre sur chaque pan.



Pour la pose de l'Airflex en écran de sous-toiture, il est impératif de laisser une ouverture au faitage et à l'égout.



Ne pas intégrer d'éclairage émettant une forte chaleur dans les plafonds ou les faux plafonds.



Ne pas stockés les Isolants Minces Réflecteurs et les Ecrans sous toiture ailleurs que sous abri été comme hiver.



Conformément à la règle les Isolants Minces Réflecteurs ne doivent pas rester apparent dans les pièces habitables.



Nos Isolants Minces Réflecteurs ne doivent pas être transpercés pour le passage des pattes ou suspentes.

Nos Isolants Minces Réflecteurs destinés à tous vos chantiers

**Toitures, Combles, Murs
intérieurs, extérieurs, combles
et ... Bien plus encore**



Distribué par



697, Route des Chênes - Z.A. de Terre Neuve
73200 Gilly sur Isère
Tél.: +33 (0)4 79 37 54 40 - Fax :
+33 (0)4 79 37 54 41 - Mail : contact@xlmat.fr
www.xlmat.com

